

Termes de references

ETUDE DES SOLS DE MANGROVE ET LEUR SUIVI DANS LES ILES TRISTAO – GUINEE

Mars 2020

Contexte et justification

Les Iles de Tristao constituent un archipel situé dans la partie la plus au nord du littoral de la Guinée près de la frontière avec la Guinée-Bissau. Tristao est un site Ramsar depuis 1992 et a obtenu un statut d'aire marine protégée (AMP) communautaire depuis 2013. L'objectif de cette AMP est "d'assurer la protection et la conservation participative et la biodiversité socioculturelle des îles Tristao pour l'amélioration des conditions de vie des communautés locales". Les forêts de mangroves entourent et protègent environ 90 % des côtes de Tristao. Elles protègent contre l'érosion côtière et l'élévation du niveau de la mer. Les zones de mangroves sont estimées à 15.300 ha environ 18% de l'île. Une nouvelle diminution des mangroves côtières sur Tristao causera de graves problèmes. Les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer rendront les îles vulnérables aux inondations. Les mangroves protègent les îles contre les inondations et sont des aires de reproduction pour les poissons. La pression exercée sur les mangroves continue de croître ces dernières années, car le nombre d'immigrants augmente et le nombre d'immigrants qui pêchent et qui fument du poisson ne cesse d'augmenter.

Le projet de conservation de la Mangrove dans les Iles Tristao est financé par Dob Ecology et mis en œuvre conjointement par le Partenariat Régional pour la Conservation de la zone Côtière en Afrique de l'Ouest – PRCM et les ONG Guinée Ecologie - PREM en étroite collaboration avec OGPR. Il a pour objectifs (i) l'accroissement de la superficie de la mangrove dans les îles de Tristao à travers la plantation et la régénération naturelle et (ii) la mise en œuvre de mesures concrètes pour une gestion durable de la mangrove dans les Iles de Tristao.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, les communautés sont disposées à concéder des terres à replanter en espèces de mangroves. A cet effet, le PRCM compte engager un consultant pour analyser la qualité des sols de mangrove proposées par les communautés.

Objectif général

L'objectif général est d'analyser la qualité des sols de mangroves proposées par les communautés et de faire des recommandations pour une bonne réussite des activités de reboisement de la mangrove et la régénération naturelle.

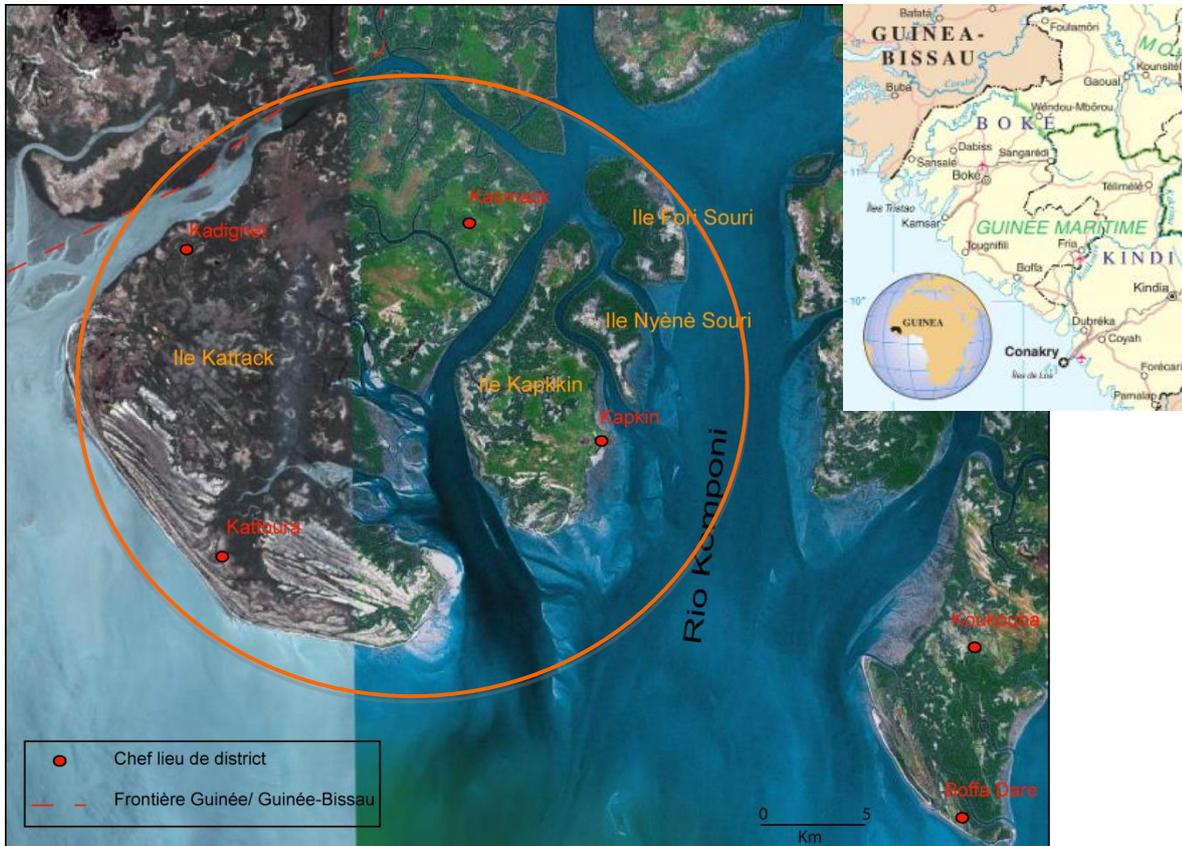
Objectifs spécifiques

- Une caractérisation des sols mis à disposition pour le reboisement de la mangrove et la régénération naturelle ;
- Une description des types d'aménagement à faire dans le but de permettre le reboisement ou la régénération naturelle ;
- Identifier les espèces de mangrove à planter par sites proposés par les communautés ;
- Définir et mettre en place un plan de suivi des indicateurs des sols de mangroves durant la durée du projet

La zone d'étude est illustrée par la carte ci-après :

Zone d'étude

La zone d'étude est illustrée par la carte ci-dessous :



Méthode d'approche

Les activités à mener sur le terrain doivent permettre de. (i) Assurer l'implication des parties prenantes notamment les communautés des villages, le comité de gestion de l'AMP, l'OGPR et Guinée Ecologie à travers de mécanismes de consultation et de validation des terres à reboiser ; (ii) Recueillir, traiter, tester, et analyser les données pédologiques et établir la représentation la plus exacte des sols de mangroves à la date de l'étude ; (iii) Produire indicateurs de suivi des sols de mangroves ; (iv) Mobiliser les ressources pour conduire l'étude dans les délais.

Durée des travaux

La durée des travaux est estimée 15 hommes/ jours. Le rapport de l'étude devrait être transmis à Guinée Ecologie sur support numérique au plus tard 1 mois après la signature du contrat.

Soumission

Le consultant devra mobiliser les compétences ci-après :

- a. Spécialiste des sols de mangroves, ayant une expertise en gestion des ressources naturelles et confirmée dans la gestion des écosystèmes de mangroves
- b. Une excellente connaissance des zones de mangroves en Guinée, les problématiques de régénération. La connaissance des zones de mangroves des Iles Tristao est un plus.
- c. Des expériences confirmées dans des études similaires portant la mangrove en Guinée ou dans la région ouest africaine.
- d. Avoir d'excellentes capacités d'analyse et de synthèse en français ;
- e. Bonne capacité d'interaction et d'échanges avec les communautés locales ;

Langues requises

- f. Bonne maîtrise du français (écrit et parlé). Les rapports et documents devront être rédigés en français.
- g. Connaissance de l'anglais et du Nalou sont des atouts.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre un dossier de candidature avec les éléments ci-après :

1. Offre technique comprenant :

- a. Une note de compréhension des termes de références
- b. Une méthodologie claire et précise pour conduire l'étude
- c. Un échéancier des activités à mener
- d. Le CV du spécialiste avec ses références techniques sur des études similaires

2. Une offre financière comprenant un budget détaillé

- a. Les coûts des honoraires de l'expert
- b. Les coûts liés au per diem (nourriture)

NB : Les coûts liés à la logistique (transport et hébergement) sont pris en charge par Guinée Ecologie.

Les offres seront reçues au plus tard le 10 Avril 2020 à 18 heures GMT par email à l'adresse info@guineecologie.net avec la mention en objet « Etudes des sols de mangroves et leur suivi dans Iles Tristao-Guinée ».